

Bilan simplifié de la section ST BRETAGNE pour l'année 2022

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	20386	20386
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	4187	2634
actif financier	0	0	0	0	Résultat	241	1553
					Total(1)	24814	24573
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	24814		24814	24573	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	24814	0	24814	24573	total(1+2+3+4+5)	24814	24573

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	2850	4384	Produits d'exploitation(1)	2877	5877
achats	15	0	Cotisations	1484	2336
autres charges externes	0	0	Subventions	1178	2735
autres services extérieurs	1102	833	Autres produits	0	425
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	215	381
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	1734	3551			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	215	59
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	2850	4384	total(1+2+3+4)	3092	5937
Solde créditeur:Excedent	241		Solde débiteur:Déficit	0	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat ST3550 de la Section Telecom Bretagne Exercice clos au 31 décembre **2022**

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022 dont le total est de **24 814** euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un excédent de **241** euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 1 salarié dont :
 - 1 employée: - La Secrétaire de la Section Territoriale de Bretagne

Bilan des ressources de la section ST BRETAGNE pour l'année 2022

Ressources de l'année 2022	
Cotisations reçues.....	1 484,11 €
Reversement de cotisations.....	1 304,43 €
Subventions reçues.....	1 177,82 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	0,00 €
Produits financiers percus.....	214,83 €
Total des ressources.....	1 572,33 €